

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE



SEANCE DU
15 Mars 2023

OBJET DE LA
DELIBERATION

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR
LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES
DECHETS MENAGERS

COMMUNICATION

Séance ordinaire du 15 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le Quinze Mars à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 09 Mars 2023 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent. Mme WERQUIN Mildred (Proc de M. HENAUX Christophe) M. GELLEZ Amédée. (Proc de Mme CABOCHE Cécile). Mme DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. MM. CANIPET Jérôme. TAVERNIER Michel. Mmes POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laetitia. LEMAIRE Sabrina. M. DEBEAUMONT Pierre. (Proc de M. DEVLEESCHAUWER Nicolas). Mmes DUBOIS Jeanne-Marie. LEWILLE Laura. MM. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laetitia. M. VANDERSTEEN Pascal. (Proc de M. MARTIN Bernard). Mmes DIOUANI Sarah. MADAU Graziella.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme CABOCHE Cécile. MM. DEVLEESCHAUWER Nicolas. MARTIN Bernard. HENAUX Christophe.

Absent : M. THERY Eric.

Madame DOUTERLUNGNE Marine est désignée Secrétaire de séance.

Conformément aux articles L 224-5 et L 224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération HENIN CARVIN doit adresser, au Maire de chaque Commune membre, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport fait ensuite l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal qui en prend acte.

Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est consultable au Secrétariat Général de la Mairie.

La Communauté d'Agglomération HENIN CARVIN ayant fourni le rapport d'activité pour 2021, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'en prendre acte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2021 de la Communauté d'Agglomération HENIN CARVIN sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Tony FRANCONVILLE

